



Date de convocation du  
Conseil Municipal :

08/12/2022

Date d'affichage :

08/12/2022

Nombre de conseillers en

Exercice : 15

Présents : 11

Votants : 15

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
de LIVERDY-EN-BRIE EN DATE DU 13 DECEMBRE 2022**

Le treize décembre deux mille vingt-deux à dix-neuf heures trente, le conseil municipal de Liverdy-en-Brie dûment convoqué, s'est réuni en séance dans la salle municipale sous la présidence de Monsieur Hugues MARCELOT Le Maire.

Présents : M. Hugues MARCELOT, Mme Eléonore DUHAMEL, M. François MORATILLE, Mme Chantal MIR, M. Matthieu DAMERY, Mme Justine BOURSIER, M. Éric BOBET, M. Franck ROSE, Mme Marie-Christine MASSARO, M. Gérard BAILLY, M. Claude BRANDI.

Absents représentés : M. Cédric COLLEN (représenté par M. Hugues MARCELOT) M. Bernard NENY (représenté par Mme Eléonore DUHAMEL), Mme Vicky PERRUZZO (représentée par Mme Chantal MIR) M. Dominique CAUCHIE (représenté par M. Gérard BAILLY).

Absent excusé : NEANT

*Mme Eléonore DUHAMEL est nommée secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.*

39/2022

BILAN DE CONCERTATION CONCERNANT L'ELABORATION DU PLU DE LIVERDY EN BRIE

VU, le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU, le Code de l'Urbanisme, et notamment les articles L103-2 et suivants et R153-3,  
VU, la délibération 61/2014 prescrivant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) sur la commune de Liverdy-en-Brie  
VU la délibération 49/2020 portant sur les orientations générales et sur les modifications du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) de la commune de Liverdy-en-Brie,  
VU le dossier d'arrêt du projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Liverdy-en-Brie, tel qu'annexé à la présente délibération,

**CONSIDERANT**

Que la concertation concernant l'élaboration du PLU de Liverdy-en-Brie s'est déroulée de la façon suivante :

- 30 juillet 2015 : mise à disposition permanente du registre de concertation ;
- Octobre 2018 : distribution d'une brochure explicitant le PLU, préalablement à une réunion publique ;
- 18 octobre 2018 : réunion publique ;
- 17 novembre 2022 : réunion publique ;
- Information régulière dans les bulletins municipaux et magazines de la commune :
  - o Novembre 2014
  - o Mai 2015
  - o Novembre 2015
  - o

- Décembre 2016
- Février 2017
- Mars 2018
- Décembre 2018
- Mars 2019
- Octobre 2020
- Janvier 2021 (Courrier des vœux du maire)
- Février 2021
- Décembre 2022

Que ces modalités de concertation ont permis à l'ensemble du public de se tenir informé, de prendre connaissance et d'exprimer ses remarques et observations s'il l'estimait utile.

Que les principaux sujets de débats et d'échanges ont porté sur :

- L'évolution démographique ;
- L'adaptation des équipements communaux ;
- La gestion de la circulation (voiture et piétons) ;
- L'évolution des droits à bâtir par rapport au Plan d'Occupation des Sols (POS) précédemment en vigueur.

Que le PLU apporte, à travers les principales pièces qui le composent (PADD, OAP, zonage, règlement écrit), des réponses adaptées aux enjeux soulevés par le public ; dans le respect des dispositions réglementaires et légales nationales qui s'imposent et en cohérence avec les politiques conduites à l'échelle intercommunale et régionale.

**Le Conseil municipal à la majorité des membres présents et représentés :**

- Arrête le bilan de la concertation tel que défini ci-dessus

POUR	14
CONTRE	0
ABSTENTIONS	1
M. BAILLY	



Le Maire  
**Hugues MARCELOT**